

PROCES-VERBAL de la délibération du Conseil Municipal

Séance du 16 novembre 2009

(Reçu en SP de Sélestat le 25/11/2009)

Sous la présidence de **M. LOOS Jean-Blaise, Maire**

Etaient présents : **Mmes. HURSTEL Lucienne, BOUILLÉ Laurence, SCHWOEHRER Martine, GASCHY Virginie et MM. SIMLER Henri, BRAUN Laurent, GASCHY Christophe, LAUFFENBURGER Mathieu, KEUSCH Jean-Jacques, DEMOUCHÉ Patrice**

Absents excusés : ... / ...

Secrétaire de séance : **Mme BOUILLÉ Laurence**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2009

Le conseil municipal **APPROUVE A L'UNANIMITE** le procès-verbal de la séance du 17/09/2009.

2. Lotissement NACHTWEID – avenant n°01 au lot n°02

M. le Maire rappelle que le lotissement NACHTWEID a intégré une dimension HQE (Haute Qualité Environnementale) en instaurant la notion de faible consommation énergétique et durable. Les acquéreurs et constructeurs sont donc soumis à un cahier des charges strictes, particulièrement en ce qui concerne la consommation énergétique de la construction. A ce titre, il semble important et cohérent que la commune, dans son processus de viabilisation et d'aménagement de la nouvelle voie, prenne en compte cette dimension environnementale et d'économie d'énergie.

Ainsi, dans le cadre des travaux du Lotissement NACHTWEID – lot n° 02 éclairage public/génie civil desserte téléphonique – il est proposé de modifier l'éclairage public et de choisir des mâts et luminaires différents du marché de base. Il s'agit de mettre en place des luminaires à LED à la place d'une solution traditionnelle. Cette technologie est aujourd'hui garantie mais a un coût plus élevé.

Un avenant d'un montant de 8 665,02 € TTC (7 245,00 € HT) est proposé au Conseil Municipal. La Commission d'Appel d'Offre, réunie le 19/10/2009, a émis un avis favorable audit avenant.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **ACCEPTE** l'avenant n° 01 au lot n°02 d'un montant de 8 665,02 € TTC (7 245,00 € HT)
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant et toutes pièces relatives
- **CHARGE** M. le Maire de solliciter les divers organismes pour l'attribution de subventions

ADOpte À L'UNANIMITE

3. Récupération de charges 2009

- a) **Commune de SCHWOBSHEIM/Fournitures scolaires** : le décompte des fournitures scolaires pour l'année 2008/2009 a été établi et s'élève à 1 464,53 €, au total. La somme de **747,85 €** est à récupérer auprès de la commune de SCHWOBSHEIM. Ce montant a été calculé au prorata du nombre d'enfants de SCHWOBSHEIM scolarisés à BOESENBIESEN.
- b) **Commune de SCHWOBSHEIM/Transport scolaire** : dans le cadre des sorties scolaires (piscine, Strasbourg, etc.) 2008/2009, le décompte total s'établit à 1 556 € auquel il y a lieu de déduire la subvention de 258 € correspondant à la participation du Conseil Général du Bas-Rhin pour le transport vers la piscine. Le montant total des frais de transport scolaire s'élève donc à 1 298 €. La somme de **658,14 €** est à récupérer auprès de la commune de SCHWOBSHEIM. Ce montant a été calculé au prorata du nombre d'enfants de SCHWOBSHEIM scolarisés au sein du RPI.
- c) **Commune de SCHWOBSHEIM/Quote part aide maternelle** : il y a lieu de recouvrer auprès de la commune de SCHWOBSHEIM la somme de **7 219,92 €** correspondant à la quote part due pour le paiement des aides maternelles pour l'année scolaire 2008/2009. Cette somme est calculée au prorata du nombre d'enfants de SCHWOBSHEIM scolarisés à BOESENBIESEN en classe de maternelle.

- d) **Commune de SCHWOBSHEIM/Balayeuse après course motos** : il y a lieu de recouvrir la somme de **165,35 €** auprès de la commune de SCHWOBSHEIM correspondant à la moitié de la facture payée par la commune de BOESENBIESEN relative au balayage des rues pour les deux communes, suite à la course de motos anciennes.
- e) **ACSL/Frais de consommation d'énergie** : il a été établi le décompte relatif au frais de consommation d'énergie électrique dans la salle polyvalente durant l'année 2009. Il est proposé de recouvrir la somme de **666,08 €**.

ADOPTE À L'UNANIMITE

4. Point sur les travaux en cours

a) **LOCAL ARCHIVES**

Les travaux d'aménagement sont en cours. La porte pare-feu sera posée en semaine 48. Une matinée de travaux, mercredi 18/11/2009, est prévue pour coller les plinthes et procéder au rangement.

b) **LOTISSEMENT NACHTWEID**

M. le Maire précise que les travaux de pose d'enrobés et de bordures n'ont pas été effectués correctement. Les travaux seront repris d'ici la fin de cette année.

c) **RUE DE L'ECOLE**

A ce jour, les travaux de marquage au sol (emplacement de parkings) et les plantations des espaces verts restent à effectuer. L'achèvement des travaux est prévu pour cette année encore.

d) **EGLISE**

M. le Maire rappelle qu'au vu du risque d'effondrement du crépi de la façade avant de l'église des travaux de sécurisation ont eu lieu.

A ce jour, le colombage est apparent. La question de l'habillage du clocher de l'église se pose. M. le Maire précise qu'il a sollicité M. WACH Hubert, architecte, afin d'avoir un avis sur les possibilités d'habillage du clocher (colombage apparent ou non). Il rappelle également aux conseillers municipaux leur sortie de 2008 au cours de laquelle différentes églises ont été visitées.

Ce point sera abordé lors d'une prochaine séance.

5. Divers et informations

a) **Fête des personnes âgées 2010**

La fête des aînés aura lieu le dimanche 10 janvier 2010. Un planning sera établi concernant la répartition des tâches afférentes à la préparation et au bon déroulement de cette fête.

L'animation de l'après midi sera confiée au Club des Jeunes de BOESENBIESEN.

b) **Rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2008**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2008 est présenté aux conseillers municipaux. Ce dernier peut être consulté en mairie ou sur Internet sur le site du SDEA du Bas-Rhin.

c) **Rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2008**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2008 est présenté aux conseillers municipaux. Ce dernier peut être consulté en mairie ou sur Internet sur le site de la Communauté de Communes du Grand Ried.

d) **Bulletin municipal 2009**

La commission communication/information se réunira le 25/11/2009 à 20 h en mairie de BOESENBIESEN.

e) **E Friejohr fer unseri Sproch**

L'opération « E Friejohr fer unseri Sproch » (le printemps du dialecte), organisée par la Commune et l'ensemble des associations locales, sera reconduite en 2010. La date reste à définir en fonction du calendrier des manifestations et des élections régionales qui auront lieu les 14 et 21 mars 2010.

M. le Maire propose de retenir le thème de « l'évacuation durant la Seconde Guerre Mondiale ». En effet, lors de la Seconde Guerre Mondiale, les Boesenois ont été accueillis par la Commune de RORSCHWIHR. A ce jour, des discussions ont lieu entre les municipalités et les anciens des deux communes. Un film de ces rencontres pourrait être réalisé et diffusé au cours de cette journée.

Une réunion de travail et de préparation de cette journée devrait être organisée prochainement.

f) **Modification de l'emploi du temps de la secrétaire**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Mlle SCHMITT Anne-Pia, secrétaire de mairie, de modifier ses horaires de travail au sein de la commune de BOESENBIESEN. Il rappelle que Mlle SCHMITT occupe ces mêmes fonctions au sein des communes de SCHWOBSHEIM et RICHTOLSHEIM.

Le projet de nouvel emploi du temps est présenté. Il sera applicable au 1^{er} janvier 2010.

g) **Prochaine séance du Conseil Municipal**

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 25 janvier 2010, à 20 heures, en mairie.